



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE  
Ministère de l'Énergie  
et de l'Hydraulique



**PROJET D'AMÉNAGEMENT  
HYDROÉLECTRIQUE DE FOMI**

**Direction Nationale de l'Énergie**

## *Projet : Aménagement à buts multiples de FOMI*

### **1- OBJECTIFS DU SECTEUR DANS LEQUEL S'INSCRIT LE PROJET**

- i) Porter le taux d'accès à l'électricité à 65% à l'horizon 2020 ;
- ii) Favoriser la participation d'opérateurs privés dans la production, le transport et la distribution de l'électricité dans un cadre réglementaire garantissant un traitement uniforme à tous les participants ;
- iii) Développer les potentialités hydroélectriques du pays en vue de renforcer son autonomie énergétique.

### **2- LOCALISATION DU PROJET**

Le barrage de Fomi est situé sur le fleuve Niandan, affluent rive droite du Niger, à 32 km à l'amont de son confluent. Le site se trouve à 45 km à l'Ouest de la ville de Kankan, à 8 km au Sud de Baro-gare et au voisinage du village du même nom dans la région de Kouroussa.

Coordonnées : 9°53'36 N et 10°39' W.

### **3- RESULTATS ATTENDUS DU PROJET**

- Offre d'énergie améliorée au bénéfice de l'économie et des populations dans la zone couverte par le projet (région de Kankan, N'Zérékoré et Faranah) ;
- Réalisation d'une bonne partie de la dorsale électrique guinéenne en très haute tension (N'Zérékoré-Kankan, Kankan-Linsan) ;
- Intégration énergétique sous régionale renforcée (Mali, Sierra Leone, Libéria, Cote d'ivoire) ;
- Le fleuve Niger régularisé

### **4- DESCRIPTION TECHNIQUE FINANCIERE**

Bien que les études de l'aménagement à buts multiples de Fomi aient été initiées dès la fin des années quarante, la dernière étude de faisabilité faite par SNC-Lavalin date de 1999.

Les caractéristiques principales de l'ouvrage sont les suivantes :

- |                                |                         |
|--------------------------------|-------------------------|
| ▪ Type de barrage              | : remblai en terre      |
| ▪ Cote de retenue normale (RN) | : 390 m                 |
| ▪ Capacité totale à RN         | : 6 100 hm <sup>3</sup> |
| ▪ Débit d'équipement           | : 660 m <sup>3</sup> /s |
| ▪ Puissance installée          | : 3 x 30 MW, soit 90 MW |
| ▪ Productible moyen annuel     | : 374 GWh/an            |
| ▪ Productible garanti          | : 267 GWh/an            |

Le coût actualisé de l'opération de l'aménagement à buts multiples de Fomi est estimé à un montant total de 250 millions d'euros (base 2006) réparti entre le volet ouvrage de retenue (150 millions d'euros) et celui de l'énergie (99 millions d'euros). Le délai de réalisation du projet est de l'ordre de quatre ans. La mise en service initiale était prévue en 2012.

#### **5- LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENTS**

- a. Projet de ligne d'interconnexion Guinée-Mali, Guinée – Côte d'Ivoire
- b. Projets de lignes d'interconnexion OMVG et CLSG (Côte d'Ivoire-Liberia-Sierra Leone et Guinée)

#### **6- EVALUATION DU MARCHÉ CIBLE**

- a. Le marché sous régional de certains pays membres de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et de la Manon River Union
- b. La demande des industries minières de la zone du projet
- c. La demande du réseau public.

#### **7- MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PLACE DU SECTEUR PRIVE DANS LE PROJET**

Le projet de Fomi fait partie des projets prioritaires d'infrastructure de l'ABN dont il occupe maintenant le premier rang. A ce stade où il en phase d'études d'impact environnementale et social, de revue de la faisabilité, de l'APD/DAO, le projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Energie et de l'hydraulique de la République de Guinée. Selon le concept du projet vu du côté du Secrétariat Exécutif de l'BN, la priorité portera sur la recherche du financement pour le barrage qui est à buts multiples (Régulation du cours du fleuve, Agriculture, Pisciculture, Navigation, Energie,...). Le volet centrale nécessitera ainsi une recherche de financement séparée pour lequel le secteur privé pourra être sollicité.